Image not found or type unknown

Recouvrement de creances contre ex conjoint indelicat

Par **lasorbonne**, le **09/08/2013** à **15:29**

je vous remercie de bien vouloir m'indiquer comment je peux sans attendre d avoir un titre executoire recouvrer
sans plus attendre , des créances , certaines et exigibles de la part de mon ex conjoint : il s'agit entre autres de dettes locatives ayant fait l'objet de condamnation solidaires mais executées sur moi seule , par voie de saisie de tout mon revenu . merci beaucoup !
c'est urgent ! (aucune mise en demeure n'a encore abouti)

Par **youris**, le **09/08/2013** à **17:58**

bjr,
si votre ex refuse de vous rembourser malgré une mise en demeure, vous n'avez pas d'autre solution que de passer par u tribunal.
cdt

Par **Jibi7**, le **09/08/2013** à **18:28**

Et aussi
si votre ex vous devait une pension alimentaire, peut être y a t il moyen de joindre ces dettes aux autres puisqu'elles sont toutes des dettes dites du ménage.
Le juge de l'execution pourra etre saisi mais je pense que vous ne pouvez pas eviter de passer vous aussi huissier.
allez avec votre dossier dans une maison de la justice et du droit vous devriez y trouver huissier comme juriste pour vous aider a rédiger votre assignation sans tarder et sans plus de frais que les sommes en jeu si possible!

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés